



Directives de la mise en candidature 2023



GLOBAL
CENTRE FOR
PLURALISM

CENTRE
MONDIAL DU
PLURALISME

PRIX MONDIAL
DU PLURALISME

Directives de la mise en candidature 2023

Le Prix mondial du pluralisme (« le Prix ») célèbre et soutient les efforts et les réalisations qui font progresser le pluralisme. Le Prix est remis tous les deux ans à des individus, des organisations, des agences gouvernementales et des acteurs du secteur privé de tous les pays qui ont accompli des réalisations exceptionnelles et durables pour la création de sociétés où la diversité humaine est protégée et valorisée.

Le Prix est un programme du Centre mondial du pluralisme (« le Centre »). Fondé à Ottawa, au Canada, par Son Altesse l'Aga Khan en partenariat avec le gouvernement du Canada, le Centre est une organisation indépendante à but non lucratif qui sert de plateforme internationale pour l'analyse comparative, l'éducation et le dialogue sur les choix et les actions qui favorisent et entretiennent le pluralisme.

LE PRIX	3
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	4
CRITÈRES DE SÉLECTION	5
CALENDRIER	7
PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE	8
MODALITÉS ET CONDITIONS	9

Cover Image: 2021 Global Pluralism Award Winner, Hand in Hand: Center for Jewish-Arab Education in Israel; ©Dave Brown;



Le Prix



Above: The Award sculpture designed by the late Karl Schlamming. Photo: ©Patrick Doyle

Trois lauréats se partageront un prix total de 150 000 CAD. Ce prix en argent sera réparti équitablement entre les trois lauréats (50 000 CAD chacun)¹.

À la fin de 2023, les trois lauréats et jusqu'à sept mentions d'honneur, ou leurs délégués, seront invités à la Cérémonie de remise du Prix.

En plus du prix en argent, le Centre travaillera avec les lauréats pour élaborer un programme de soutien et d'engagement non financier pour 2024. Ceci pourrait inclure un soutien aux communications, des occasions de participer à la recherche et aux activités éducatives du Centre, des résidences/stages au Centre, l'inclusion dans les initiatives d'éducation et de formation du Centre sur le pluralisme, etc.

¹See Terms and Conditions



Critère d'éligibilité

Les candidates et les candidats en provenance de tous les pays sont admissibles. Notamment :

- les individus (p. ex., artistes, journalistes, universitaires, décideurs politiques, réalisateurs, etc.);
- les organisations de la société civile (p. ex., associations professionnelles, organisations religieuses, syndicats, institutions de recherche ou d'éducation à but non lucratif, groupes communautaires locaux, organisations non gouvernementales, fondations, groupes de réflexion, etc.);
- les entreprises sociales;
- les corporations (publiques ou privées);
- les établissements d'enseignement, de recherche ou de politique (publiques ou privées);
- les organes gouvernementaux locaux/ municipaux, régionaux ou nationaux/ fédéraux, etc.

Les candidats doivent satisfaire les exigences suivantes :

- Les candidats doivent être vivants. Le Prix ne peut être remis à titre posthume.
- Les candidats au Prix 2023 ne peuvent pas avoir envoyé leur candidature de façon consécutive lors des deux derniers cycles du Prix (Prix 2019 et 2021).
- Les candidats ne peuvent avoir déjà reçu le Prix mondial du pluralisme ou une mention d'honneur.
- Les candidats ne peuvent être des agences ou des employés des partenaires fondateurs du Centre, à savoir le gouvernement du Canada et le Réseau Aga Khan de développement. Toutefois, les partenaires ou les organisations bénéficiaires des exemples susmentionnés peuvent poser leur candidature.
- Les candidats ne peuvent faire partie du jury, du conseil d'administration du Centre, du personnel, ni être un administrateur honoraire du Centre, un ancien juré ou des conseillers rémunérés par le Centre au moment de leur mise en candidature. Les relations étroites et les organisations détenues ou dirigées par des membres du jury, du conseil d'administration du Centre, d'un administrateur honoraire du Centre, d'anciens jurés et de son personnel sont également non admissibles.
- Les candidats ne doivent pas avoir été reconnus coupables de crimes violents, de terrorisme ou d'autres activités criminelles ni avoir exprimé publiquement des idées extrémistes.



Critères de sélection

Un éminent jury international indépendant évaluera les candidatures selon les critères suivants :



©Hand in Hand: Center for Jewish-Arab Education in Israel



©All Out



©ArtLords

Le rapport avec le pluralisme

Les candidats doivent démontrer qu'ils contribuent de manière exceptionnelle et durable au pluralisme. Le Centre définit le pluralisme comme une éthique de respect des différences entre les êtres humains. Le pluralisme est une réponse positive à la diversité fondée sur la reconnaissance et le respect mutuels. Il découle des décisions prises quotidiennement par les institutions étatiques, les organisations de la société civile et les individus dans le but de reconnaître et de valoriser les différences entre les êtres humains. L'objectif du pluralisme est l'appartenance.

Dans les sociétés pluralistes, des choix sont faits pour s'assurer de l'entière participation de tout le monde dans la vie politique, économique et socioculturelle. Chaque personne devient un membre important de la société, quelles que soient ses différences en matière de genre, d'orientation sexuelle, de nationalité, de capacité, de race, d'ethnie, de religion ou de culture.

Les sociétés inclusives sont promues par un vaste éventail d'acteurs de nombreuses disciplines incluant la réforme juridique, les droits de la personne, la promotion de la démocratie, la cohésion sociale, l'éducation, les relations ethniques, la résolution de conflit, la consolidation de la paix, la migration, l'intégration, les médias, les arts et la culture, etc.

Pour en apprendre davantage sur les lauréats et les mentions d'honneur des Prix 2017, 2019 et 2021, veuillez visiter notre site Web au <http://award.pluralism.ca/fr/>.



©Hand in Hand: Center for Jewish-Arab Education in Israel



©Trésor Nzengu Mpauni

Impact

Pour mesurer l'impact, le jury du Prix mettra l'accent sur les résultats directs des activités d'un individu ou d'une organisation. Les candidats doivent démontrer que leurs actions, initiatives ou approches :

- Ont clairement et logiquement fait progresser le pluralisme.
- Ont amélioré l'inclusion d'individus ou de groupes diversifiés dans l'économie, la société, la culture, la politique, les services de santé, le secteur de l'éducation, etc.
- Ont de fortes chances de pérennité à long terme.

L'Authenticité

Les candidats doivent démontrer par leurs activités qu'ils ont fait preuve d'un engagement exceptionnel et durable envers l'inclusion d'individus diversifiés dans l'économie, la société, la culture, la politique, les services de santé, le secteur de l'éducation, etc.

- En tant qu'institutions, les candidats ont adopté des politiques et des pratiques qui favorisent l'égalité et la diversité et qui se reflètent notamment dans leurs politiques de ressources humaines et dans la composition de leur personnel, de leurs membres et de leurs activités.
- En tant qu'individus, les candidats ont défendu et soutenu les principes du pluralisme sur le plan professionnel et personnel.



Calendrier

31 mai 2022

Fermeture du processus de mise en candidature

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 17 h, heure de l'Est.

Juin 2022 – février 2023

Étude des candidatures et sélection initiale

Le secrétariat du Centre traite et sélectionne les candidatures reçues. Il se pourrait que des candidats doivent fournir des documents additionnels.

Avril 2023

Rencontre du Jury

Un jury international indépendant composé de spécialistes étudie les candidatures proposées et effectue une sélection. Les candidats non choisis sont avisés.

Mai – juin 2023

Visite des candidats sélectionnés

Conformément au processus de diligence raisonnable, le secrétariat du Centre pourrait se rendre sur place pour visiter des candidats sélectionnés. L'étendue, la date et la durée de la visite seront déterminées à l'avance avec les candidats.

Automne 2023

Annonce publique des lauréats

Des événements de sensibilisation et des conférences de presse dans les pays sont organisés par la suite.

Fin 2023

Cérémonie de remise du Prix

Le Prix est remis.

Juillet 2023

Décision finale du Jury

Les lauréats et les mentions d'honneur sont sélectionnés et avisés.



Processus de mise en candidature

Les mises en candidature peuvent provenir des candidats directement ou d'un tiers.

Le Jury n'accorde aucune préférence au type de mise en candidature.

Malheureusement, le Centre ne peut accepter que les candidatures fournies en anglais et en français, puisqu'il s'agit des seules langues communes des membres du jury.

Le processus de mise en candidature commence le 11 avril 2022 et se termine le 31 mai 2022 à 17 h, heure de l'Est.

Toutes les candidatures doivent être remplies et envoyées en ligne au <http://award.pluralism.ca/fr/>.

Mises en candidature
ND'UN TIERS

ÉTAPE 1

Le présentateur fournit des renseignements généraux sur lui et sur le ou la candidat(e). Les présentateurs peuvent proposer plus d'un(e) candidat(e).

ÉTAPE 2

Le Centre avise le ou la candidat(e) de sa mise en candidature. Le ou la candidat(e) remplit le « Formulaire de candidature ».

ÉTAPE 3

Le ou la candidat(e) est responsable d'envoyer son formulaire rempli avant la date limite du 31 mai 2022 à 17 h, heure de l'Est.

ÉTAPE 4

Le présentateur et le ou la candidat(e) reçoivent tous deux un courriel de confirmation.

Mises en candidature
PERSONNELLE

ÉTAPE 1

Le ou la candidat(e) crée un profil en ligne et remplit le « Formulaire de candidature ».

ÉTAPE 2

Le ou la candidat(e) est responsable d'envoyer son formulaire rempli avant la date limite du 31 mai 2022 à 17 h, heure de l'Est.

ÉTAPE 3

Le ou la candidat(e) reçoit un courriel de confirmation.



Modalités et conditions

Toutes les données personnelles fournies au Centre mondial du pluralisme (le Centre) demeureront confidentielles. En proposant une candidature, le/la candidat(e) consent à la publication de son nom, du nom et de l'adresse de l'organisation participante et d'autres documents fournis sur les sites Web du Centre et du Prix et dans tout média actuel ou futur, pour quelque usage que ce soit par le Centre. Les candidats accordent au Centre le droit de partager les produits de la bourse du Prix dans des activités de sensibilisation et d'éducation au Canada et à l'échelle internationale.

Trois lauréats et jusqu'à sept mentions d'honneur seront invités à notre Cérémonie de remise du Prix à la fin de 2023. Tous les frais, incluant le vol en classe économique, l'hébergement et une indemnité journalière, seront assumés par le Centre pour les trois lauréats et les mentions d'honneur ou leurs délégués.

Les lauréats recevront un prix en argent de 50 000 CAD, à condition qu'ils soient prêts et en mesure de conclure un accord avec le Centre conformément aux politiques de l'Agence du revenu Canada régissant les organismes de bienfaisance et conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu. Les fonds du Prix doivent être utilisés pour des activités à but non lucratif. D'autres documents, dont un budget et une preuve du statut juridique dans le pays de résidence/d'exploitation, pourraient être requis.

Le Centre se réserve le droit de ne sélectionner aucun(e) candidat(e) ou d'annuler le Prix pour toute raison et en tout temps. Le Centre n'assume aucune responsabilité pour l'annulation du Prix ou pour l'incapacité de quiconque à recevoir l'avis d'annulation.

